

malgré que le *Courrier du Canada* ne veuille point que la Providence protège les libéraux.

Mais une compagnie du gaz ne peut pas faire éclairer une ville par la Providence, et la faire payer ensuite comme si c'était elle, la compagnie, qui éclairait.

Six mois dans l'année, la Providence prend la forme de la lune. C'est encore là un abus, et nous payons toujours pendant ces six mois. Mais comme nous ne payons pas à la lune, elle nous joue le tour de se cacher les trois-quarts du temps dans les nuages, et il est très-difficile d'aller l'y chercher.

*
* *

Les journaux anglais ont deux orthographes pour l'assassin de McGee. Les uns l'appellent *Whalen*, les autres *Whelan*. C'est un moyen sûr pour qu'il ne puisse échapper. En effet, il prétendrait en vain que cette dernière orthographe n'est pas celle de son nom; on lui répondrait qu'on a fait le procès de *Whalen* aussi bien que celui de *Whelan*, et que l'un a été trouvé aussi coupable que l'autre.

Il ne lui reste plus qu'à payer pour les deux. C'est dur quand on n'a qu'une tête!

S'il proteste de son innocence jusqu'au gibet, il y aura un quiproquo du diable. On devrait bien faire une loi pour que les condamnés à mort n'aient qu'un nom. Ça activerait les *procédés*, et satisferait la foule *impatiente*.

Whelan est-il vraiment coupable? se demandent encore certaines personnes. Ce n'est pas là la question. Il faut partir de ce principe. Il *fallait un coupable*. L'assassinat de McGee étant un crime politique, il fallait le venger. On a eu *Whelan* sous la main; il a été trouvé coupable; je suis convaincu qu'il l'est: mais le coupable, on l'aurait inventé, si on ne l'avait pas trouvé.

Pourquoi *Whelan*, au lieu de tuer McGee, n'a-t-il pas assassiné Howe? Il n'aurait pas eu de sentence après un verdict du jury, absolument comme Jean Baptiste Daoust. Il eût été condamné, soit, mais à la char-